



5 août 2014

James Rajotte, président  
Comité permanent des finances de la Chambre des communes  
1280 La Promenade  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

M. Rajotte,

Je suis certain que vous avez eu vent des allégations concernant la possibilité que des motivations politiques aient mené l'Agence du revenu du Canada (ARC) à amorcer des vérifications auprès de certains organismes de bienfaisance. Le fait que certaines organisations ayant critiqué les politiques du gouvernement aient été la cible de ces vérifications donne l'impression que l'ARC a été instrumentalisée à des fins politiques.

Je vous invite à demander au Comité permanent des finances de la Chambre des communes de se réunir dans les plus brefs délais afin d'étudier ce dossier.

Le début de cette affaire remonte au dépôt du budget de 2012, alors que le gouvernement avait annoncé qu'il attribuait 8 millions \$ en fonds spéciaux à l'ARC afin qu'elle mène des vérifications des activités politiques des organismes de bienfaisance. Le gouvernement menait au même moment une campagne visant à faire passer les environmentalistes pour des radicaux dangereux.

Les preuves dont on dispose semblent confirmer que ces fonds étaient destinés à faire taire ceux qui critiquent le gouvernement. Au moins trois vérifications d'organismes de bienfaisance environnementaux ont été lancées à la suite de plaintes déposées à l'ARC par Ethical Oil, un organisme ayant des liens très étroits avec le gouvernement conservateur. D'autres vérifications ont eu pour cibles des organismes respectés, tels que l'Église Unie du Canada, PEN International et Amnistie internationale Canada.

Le refus de l'ARC de divulguer la liste complète des 52 groupes faisant actuellement l'objet d'une vérification ne fait qu'alimenter l'impression que ces vérifications visent de façon disproportionnée les organismes qui critiquent les politiques du gouvernement.

Le ciblage manifeste d'organismes ayant pris position contre les intérêts du gouvernement a refroidi bon nombre d'organismes de bienfaisance, et certains sont désormais réticents à prendre position publiquement, de peur d'être la cible d'une vérification arbitraire. Les organismes de bienfaisance canadiens participent depuis longtemps à la promotion non partisane de certains enjeux comme l'environnement, les droits de la personne et la pauvreté. Ce travail de sensibilisation est une composante essentielle de notre démocratie. Tout effort visant à l'entraver devrait être pris très au sérieux.

Il est regrettable de constater que le gouvernement conservateur tente constamment de faire taire ceux qui le critiquent. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à penser aux compressions dans le financement des organismes communautaires, au congédiement et au musèlement de certains scientifiques et aux attaques menées par l'actuel ministre des Finances dans le cadre de ses fonctions précédentes.

Comme vous le savez, j'ai écrit à la ministre il y a quelques semaines pour lui demander de lancer une enquête externe indépendante sur les allégations d'interférence politique entourant les vérifications ciblant des organismes de bienfaisance. Je n'ai toujours pas reçu de réponse de sa part. Dans ces circonstances, je crois que le Comité pourrait grandement contribuer à éclaircir cette affaire.

Je vous demande d'organiser une réunion spéciale du Comité des finances dans les plus brefs délais, afin que l'on puisse examiner les vérifications intrusives qui ont été menées auprès des organismes de bienfaisance qui critiquent les positions du gouvernement.

Cordialement,



Murray Rankin, député

Porte-parole du NPD en matière de revenu national